Comment l'Association est née

En 2001, un projet appelé BEACHMED a été lancé dans le cadre du programme européen INTERREG IIIB - MEDOCC pour les pays côtiers de la Méditerranée occidentale. L'objectif de ce projet était de définir les paramètres techniques, environnementaux et économiques d'une technologie innovante (au moins pour les régions méditerranéennes) concernant l'exploitation des gisements sableux marins pour la reconstruction et la conservation des littoraux soumis à l'érosion ou tout autre phénomène de régression, menaçant leur pérennité. La Communauté initiale des participants trouva de nombreuses synergies et partagea de nombreuses expériences de gestion côtière, tout en prenant conscience de la nécessité d'intégrer la protection côtière au développement durable des zones terrestres et marines limitrophes. Après avoir mené ensemble plus d'une douzaine de projets européens, on a ressenti l'exigence et l'opportunité de capitaliser ces nombreuses années d'expérience.

BEACHMED

COMMUNITY FOR MEDITERRANEAN SUSTAINABLE COASTS

La Communauté pour la durabilité des côtes méditerranéennes

Durabilité des côtes

La mission de l'Association est de poursuivre la durabilité du développement côtier en combinant la capacité d'administrer la défense de la côte et le développement économique des zones côtières, en les préservant des phénomènes érosifs et des effets des le changement climatique.

A la base de cette mission on pose l'encouragement de la coordination des politiques dans la région méditerranéenne à l'égard de mesures et d'interventions durables sur le plan environnemental et socio-économique, à court et à long terme.

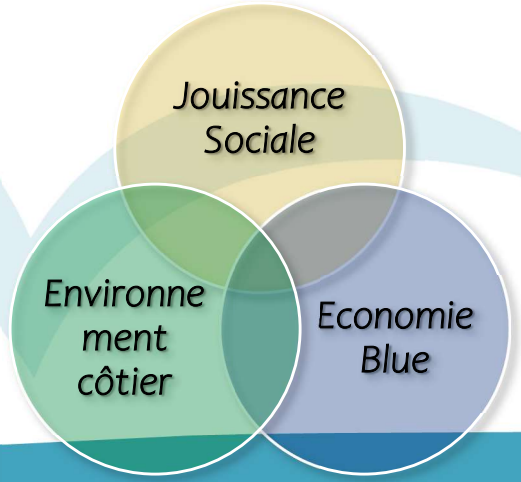

Qui nous sommes

L'Association BEACHMED est une association du Troisième Secteur - Association de promotion sociale, formée par une communauté de techniciens qui travaille ensemble depuis 20 ans, composée de gestionnaires de différentes administrations côtières méditerranéennes, de chercheurs, de professionnels, entrepreneurs et chefs d'entreprise, opérateurs côtiers et citoyens impliqués dans la protection des côtes dans le but commun de combler le fossé entre la gestion côtière, la recherche scientifique et la croissance bleue.

Entité du troisième secteur
Association de Promotion Sociale
www.beachmed.eu
secretariat@beachmed.eu

Le rôle de l'Association

Le Troisième Secteur est un acteur de plus en plus important dans la poursuite d'objectifs socialement pertinents tels que la protection de l'environnement. L'Association se pose comme un partenaire à disposition des administrations publiques mais aussi du secteur privé pour promouvoir, sur la base du volontariat, le développement de politiques durables et intégrées des zones côtières de la Méditerranée.

Les Actions

- *Consultations/Interventions : conseils gratuits et assistances spécifiques aux organismes publics tiers afin de valoriser les objectifs de la Charte de Bologne et de lancer des nouvelles initiatives; interventions inspirées aux « investissements d'impact »*
- *Promotion/dissémination : organisation et participation à des réunions, des ateliers, des séminaires, des conférences, des cours de formation , des masters et production de papiers; ouverture d'un espace web pour promouvoir des initiatives conformes aux objectifs principaux de BEACHMED*
- *Planification européenne/internationale : participation à des appels européens/ internationaux en assistant les Administrations publiques et autres acteurs concernés.*
- *Mise en réseau : animation communautaire en utilisant tous les outils disponibles (site web, réunions en ligne, forums, contacts, etc.) afin de créer et de pérenniser les relations entre les associations, les partenariats de projets européens, les Administrations Publiques, les réseaux et les organisations internationaux, les opérateurs côtiers et tout groupe d'intervenants concernés.*

La Charte de Bologne

La collaboration pendant les projets européens a abouti à l'un des principaux résultats en termes d'accord à l'échelle méditerranéenne : la Charte de Bologne (www.bolognacharter.eu). Signé en 2007 lors du projet Beachmed-e, relancé en 2012 lors du projet Maremed, il est actuellement suivi par 29 administrations du bassin méditerranéen et du CRPM (Conférence des régions périphériques maritimes). on outil de programmation est le Plan d'action conjoint, lancé en 2015 lors du projet COASTGAP et renouvelé en 2019 lors du projet CO-EVOLVE. L'Association vise à poursuivre les objectifs de la Charte de Bologne et à diffuser son contenu.

Les côtes de la Méditerranée

- ✓ 46.000 Km (à l'échelle 1:100.000)
- ✓ 21.000 km de plages
- ✓ 22 Nations
- ✓ 234 Administrations cotière
- ✓ 145 millions d'habitants (UNDESA 2011)

BEACHMED
COMMUNITY FOR MEDITERRANEAN SUSTAINABLE COASTS

La mise en résau

L'Association estime qu'il est essentiel de poursuivre et d'encourager la collaboration entre les PP.AA. et les Réseaux institutionnels méditerranéens, y compris :

- *L'UfM - Union pour la Méditerranée)*
- *CPMR - Conférence des régions maritimes périphériques et sa Commission inter-méditerranéenne,*
- *l'UNIMED - Union des universités méditerranéennes,*
- *Plan d'action méditerranéen (MAP-PNUE) avec son Programme d'Actions Prioritaires / Centre Régional d'Activité (PAP/RAC)*
- *BLUEMED (Recherche et innovation pour l'emploi bleu et croissance bleue dans la région méditerranéenne)*
- *WEST MED initiative d'économie bleue*

Ces réseaux ont déjà approuvé, à plusieurs reprises, de nombreuses mesures prises dans le cadre de projets européens abordés par la communauté, favorisant la participation des acteurs publics et privés.

Agenda 2030-EU Green Deal

L'Association BEACHMED considère comme une priorité. l'amélioration de la capacité des PP.AA. à faire face aux défis tels que l'érosion côtière et les effets des changement du climat par l'adaptation aux risques côtiers le long de la côte méditerranéenne.

L'Association a donc l'intention de contribuer à l'Agenda des Objectifs de développement durable 2030 (SDGs2030) et au Green Deal lancé par l'UE, visant à encourager l'économie circulaire et l'économie bleue, en promouvant la collaboration entre les administrateurs, les recherchuers représentants de la société civile.